

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/01/2023

Présents : Mme BASELLO Marianne, M. BASTIEN Dominique, M. BRUGGMANN David, M. OLRY Didier, M. OLRY Yannick, M. RAOULT Christian, Mme THIERY Christine, M. THOMAS Jérôme, M. THOMAS Maximilien, M THOMAS Patrick

Absents : Mme FLEURANTIN Morgane Excusée

Cimetière :

Plusieurs devis seront demandés :

- Devis pour ossuaire et jardin du souvenir
- Devis pour refaire les murs fissurés du cimetière
- Devis pour remplacement d'un carreau à l'église

Assainissement

La compétence assainissement est transférée à la communauté de communes depuis le 01/01/2023, cependant le syndicat des côtes de Saint Amon reste en place le premier semestre 2023 afin d'assurer une continuité des services.

Le prix au m3 est stabilisé à 3.15€.

Concernant les travaux, les appels d'offres devraient être lancés en avril pour un démarrage des travaux en mai-juin.

Eau

Une demande d'installation de robinets aux fontaines est en cours de réalisation par le syndicat ainsi que le déplacement d'une borne incendie rue de Moirin.

La baisse de pression sur le village est en cours d'analyse.

Bail de Chasse

Après délibération le conseil municipal décide de renouveler le bail de chasse de gré à gré, le maire est mandaté pour négocier un tarif entre 15 et 18,50€. Une réunion d'analyse des offres sera programmée d'ici fin mars.

Demande de subvention association Férocourt Animation

Après délibération le conseil municipal valide la demande de subvention de 345€ pour la participation des enfants du village à l'organisation de la Saint Nicolas. 23 enfants ont participé à cette animation soit une participation de 15€ par enfant.

Accepté à l'unanimité

Devis meuble évier mairie

Après délibération le conseil municipal valide le devis de l'entreprise PERD'O à Etrevail pour un montant de 1308.69€ comprenant cuisinette, chauffe-eau, raccordement et main d'œuvre.

Accepté à l'unanimité

Projet logement salle des fêtes

Après délibération le conseil municipal dans l'immédiat ne souhaite pas poursuivre la démarche du logement qui remplacerait la salle communale actuelle, mais demande à approfondir le projet de la salle communale sur les deux lieux envisagés.

Les raisons évoquées :

- un reste à charge relativement important (Subvention maximum 60%)
- Le souhait de conserver une salle communale, connaître le coût global du projet avant de prendre une décision
- La réparation nécessaire de plusieurs chemins communaux, entraînant un coût financier important dont la nécessité de faire des priorisations d'investissement.
- D'autres investissements ont été évoqués comme :
 - la rénovation de l'éclairage public par de l'éclairage LED qui peut être subvention par l'état (Suite au rendez-vous en commune de Férocourt avec M. Le Sous-Préfet) ; Ce qui permettrait de réduire encore les coûts de fonctionnement.
 - le projet du parking du cimetière en cours.

L'ensemble de ces pistes d'orientations budgétaires nécessite de faire des choix.

Le projet n'est donc pas abandonné mais doit être approfondi.

Chemin du Pâquis

Une proposition technique a été formulée (dégoudronnage) et sera analysée lors d'une visite technique pour valider le projet le plus adapté à l'environnement et à l'utilisation.

Colis

Les livraisons de colis sont remplacées par la mise en place de plusieurs repas et animations ouverts à tous qui ont été proposés au cours de l'année 2022 et seront renouvelés en 2023.

Divers

Abri bus

Un abri de bus a été demandé par l'ensemble des parents d'élèves. Un devis sera demandé. En attendant le local incendie sera mis à disposition pour cet usage.

Curage fossés

Un devis sera demandé pour le curage des fossés

Affiché à la porte de la mairie de Férocourt, le 27/01/2023

